

Nombre de membres en exercice : 20
Nombre de suffrages exprimés : 16
VOTES : Contre : 0 Pour : 16
Date de convocation : 23 novembre 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Comité Directeur
de l'Office de Tourisme
DE LA GRANDE MOTTE**

Séance du 06 décembre 2023

N° : 185

Objet : Décision Modificative n°1 du Budget annexe Palais des Congrès Gestion 2023

L'an deux mille vingt-trois, le six décembre à 15h00, le Comité de Direction dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Stéphan ROSSIGNOL, à la mairie de La Grande Motte.

Présents : S ROSSIGNOL-T BOUVAREL-I BERGE-B REY-J JENIN-VIGNAUD-O BALLANT-S DE SAN FELIX-L ZORDIA-C CERTOUX-A LASSERAND-B ROUSSELOT-C CAFFIN-K MONGE-R GIUSTI-S DE LA CHAUSSEE- J KERUZORE

Absents excusés : C BERGER-P ABEL-H PARENA-J SERIES-I JOULIE-J MESTRE

Assistaient à la séance : S CHAUSSON-J ARNAUD

Le Président expose :

Afin de pouvoir régler les dernières dépenses des manifestations de décembre, je vous propose d'enregistrer les recettes supplémentaires du Palais et d'effectuer les modifications suivantes :

Dépenses de fonctionnement : 86 500 € 00

- 011 – CHARGES A CARACTERE GENERAL :		86 500 € 00
« 6061-Fournitures non stockables »	26 000 € 00	
« 6063-Fournitures d'entretien et petit équipement	9 000 € 00	
« 6135-Locations mobilières	15 500 € 00	
« 61521-Entretien,réparations bâtiments publics	21 000 € 00	
« 6228-Rémunérations d'intermédiaires et honoraires »	15 000 € 00	

Recettes de fonctionnement : 86 500 € 00

- 70 – VENTES PRODUITS FABRIQUES ET PRESTATIONS :	86 500 € 00
---	--------------------

Je vous propose, d'approuver cette décision modificative.

Où l'exposé, et après avoir délibéré, le comité adopte la proposition à l'unanimité.

Le Président,
Stéphan ROSSIGNOL